

## **SWISSAID**

Guinée Bissau: Programme Pays 2019 - 2024





Légende photo : culture d'oignons, Contubuel, Bafatá.

Pays	Guinée-Bissau		
Titre du programme	Programme Pays SWISSAID Guinée-Bissau	rs SWISSAID Guinée-Bissau	
Durée 2019 - 2024			
		<del>,</del>	
Domaine(s) stratégique(s)	Axe(s) de travail	Pourcentage des fonds prévus pour chaque domaine stratégique	
☑ Production agricole à petite échelle	<ul> <li>☑ Génération de revenus</li> <li>☑ Production écologique de nourriture</li> <li>☐ Adaptation au changement climatique</li> <li>☑ Accès aux/ contrôle des facteurs de production</li> <li>☐ Empowerment des jeunes</li> </ul>	57 %	
□ Eau et assainissement	☐ Accès à l'eau potable et à l'assainissement☐ Gestion de l'eau et des installations sanitaires		
☑ Industries extractives	<ul> <li>□ Exploitation minière à petite échelle</li> <li>☑ Compensations/indemnisations</li> <li>☑ Transparence</li> <li>□ Rétrocessions</li> </ul>	23 %	
□Egalité hommes-femmes	<ul> <li>□ Participation des femmes dans les structures de décision</li> <li>□ Coresponsabilités des hommes</li> <li>□ Empowerment des jeunes filles et garçons</li> </ul>		
⊠Gestion (Buco)	Les fonds pour la gestion ne devraient pas excéder 20% du budget du programme. Des instructions complémentaires concernant les coûts directs des projets seront fournies ultérieurement.	20 %	
Total		100 %*	

Financement:	Monnaie locale : FCFA Taux de change : 550	CHF
Estimation du total des ressources nécessaires		6 404 545
Contribution de tiers	2 093 125 000	3 805 682
Contribution de SWISSAID	1 429 375 000	2 598 863

#### Brève description du programme

Le programme pays SWISSAID est structuré par deux domaines stratégiques (i) Production agricole à petite échelle dont les axes de travail sont la production alimentaire agro écologique, la génération de revenus agricoles et non agricoles et l'accès aux facteurs de production et (ii) les industries extractives dont les axes de travail sont la transparence, la compensation/indemnisation des communautés minières et la rétrocession d'une part des bénéfices aux régions concernées. L'égalité hommes-femmes, la coresponsabilité des hommes et des femmes et l'empowerment des jeunes constituent des sujets intégrés dans les deux domaines stratégiques ci-dessus.

Le programme s'oriente vers quatre effets suivants :

- 1) Les familles paysannes bénéficiaires produisent de façon agro écologique la nourriture suffisante pour assurer leur subsistance pendant toute l'année.
- 2) Les bénéficiaires ont augmenté leurs revenus.
- 3) La SC, organisée et représentative, exerce une veille citoyenne au niveau local et national, pour influencer la politique publique (industries extractives, ressources naturelles, agriculture).
- 4) Les asymétries entre les femmes et les hommes en matière de prise de décision et de participation politique sont diminuées.

Pour atteindre ces effets, le programme s'appuiera sur une gestion orientée vers les résultats, un suivi de proximité et une gouvernance démocratique et de qualité où les règles et les procédures sont respectées. Le BuCo développera une approche d'intervention sur 3 niveaux : (i) **national/macro** ayant pour but d'influencer les politiques publiques en faveur des petits producteurs/trices, la transparence et l'égalité de genre (ii) **intermédiaire/meso** en renforçant les compétences et capacités des acteurs de la société civile qui assistent les organisations de base et qui plaident pour l'inclusion et la transparence et (iii) **micro/communautaire** afin de contribuer directement à l'amélioration de la résilience des petits producteurs et productrices et la capacité de revendication et de défense de leurs droits et besoins stratégiques. Le programme stimulera le travail en réseau, le partage des connaissances, la communication et la capitalisation des expériences.

11. Rult

Approuvé par: Executive Board

Date: 24 Août 2018

Rudolf Rechsteiner, Président du Comité du Conseil de

Fondation

# Table des matières

1. A	nalyse de situation	6
2. D	omaines stratégiques et défis de développement	10
2.1.	Domaine stratégique 1 : Petits producteurs et productrice	es agricoles10
2.2.	Domaine stratégique 2 : Industries Extractives	12
2.3.	Le genre comme axe transversal	14
3. St	tratégie du programme : théorie du changement	15
3.1.	Domaine stratégique – Petits producteurs et productrice	s agricoles15
3.2.	Domaine stratégique - Industries extractives	19
4. D	escription et stratégie du programme	21
5. A	nalyse des parties prenantes et collaboration avec celles-ci.	Erreur! Signet non défini.
6. G	estion et arrangement du programme	Erreur! Signet non défini.
7. C	adre du programme	26
7.1.	Effets directs	26
7.2.	Indicateurs du programme	28
7.3.	Indicateurs de gestion	Erreur! Signet non défini.
7.4.	Cadre de monitoring	Erreur! Signet non défini.
7.5.	Plan d'évaluation du programme	Erreur! Signet non défini.
8. P	révision financière à moyen terme	Erreur! Signet non défini.
8.1.	Prévision budgétaire par année	Erreur! Signet non défini.
8.2.	Stratégie de Recherche de Fonds	Erreur! Signet non défini.
8.3.	Prévision de recherche de fonds (Sud)	Erreur! Signet non défini.
9. A	nnexes	Erreur! Signet non défini.

#### 1. Analyse de situation

L'élaboration de ce programme pays se déroule dans un contexte politique, économique et social complexe et fragile. Depuis les dernières élections en 2014, la composition du gouvernement a changé plusieurs fois, et celui en place actuellement est fortement contesté pour sa faible performance et illégitimité constitutionnelle. Le programme et le budget de l'Etat n'ont toujours pas été approuvés. Le parlement national ne fonctionne pas depuis presque trois ans. Cette instabilité chronique entrave les changements structurels nécessaires aux investissements publics et privés. Le système éducatif ne permet pas de bâtir les compétences nécessaires pour créer la société de demain. La décentralisation est au point mort et les populations rurales sont largement livrées à elles-mêmes. De plus, le changement perpétuel de gouvernement empêche le dialogue avec la société civile et le développement de visions à long terme.

L'économie de la Guinée-Bissau est caractérisée par sa faible diversification et forte dépendance de la commercialisation de la noix de cajou, principale source de revenus pour les paysans et l'Etat. Malgré une légère croissance économique au niveau du PIB en 2016, cela a eu une répercussion très faible au niveau des conditions de vie de la population, plus particulièrement dans les zones rurales, et le pays est toujours classé 176ème sur 186 selon l'index de développement humain 2016. Le cajou représente 60 % des revenus du pays et rapporte chaque année plus de 70 millions de dollars à l'Etat, classant la Guinée Bissau comme 3<sup>ème</sup>producteur de noix de cajou d'Afrique, et 6<sup>ème</sup> au niveau mondial. La facilité de revenus de cajou a détourné la population de la riziculture traditionnelle et a rendu la sécurité alimentaire précaire, en favorisant un système basé sur l'importation de riz : 200'000 t de riz sont importés par année contre 110'000 t produits localement. Le programme du Président « Mon na Lama » (mettre la main à la pâte) vise essentiellement une production de riz à grande échelle avec le soutien financier de l'UEMOA et ceci par le biais de l'agriculture mécanisée. La focalisation sur le cajou a également des effets négatifs au niveau environnemental. Les producteurs vivent ainsi dans un contexte fragile, l'appui des organisations philanthropiques (i.e. église catholique) et de la coopération au développement, ainsi que les remises des relatifs émigrés, restent les formes de support dans leur lutte contre la pauvreté.

La capitale de Bissau abrite maintenant plus de 450.000 habitants et la plupart vit dans des conditions physiques, sociales et environnementales très fragiles. Le chômage qui touche la plupart des jeunes et des hommes augmente la surcharge et la responsabilité des femmes qui constituent à la fois (i) la majorité de cette population pauvre et (ii) la principale source de subsistance des ménages. Les femmes maraichères dans la périphérie sont aujourd´hui les principaux fournisseurs des légumes pour le marché de Bissau.

Les inégalités entre les hommes et les femmes dictées par des contextes sociaux, culturels et politiques défavorisent les femmes et contribuent à la violation des droits humains. Le taux élevé d'analphabétisme chez les femmes (64%) allié au faible accès et contrôle sur les facteurs de production est le principal obstacle à la lutte contre les inégalités de genre. Ce cyclique empêche les femmes d'accéder à l'éducation, à la professionnalisation et à un emploi décent.

De plus, elles disposent d'un faible accès aux services de santé (et sexuels et reproductifs), à la scolarisation et aux mécanismes financiers. Leur participation dans la vie politique et dans les structures de décision demeure faible. Au niveau national, la représentation des femmes reste faible : actuellement, le Parlement ne compte que 14 femmes sur un total de 100 députés et aucune femme n'exerce une fonction de ministre. Les organisations de la société civile poursuivent actuellement une action pour le plaidoyer auprès du Parlement pour une loi qui fixe des quotas pour les femmes dans les différentes instances de la prise de décision.

Malgré sa contribution respectable à l'amélioration de la démocratie, la société civile reste fragmentée, avec une faible représentation dans certaines zones rurales et trop dépendante de l'aide extérieure. Néanmoins, la présence d'une société civile vibrante et militante constitue une

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Selon les données de l'Enquête Léger sur l'Évaluation de la Pauvreté faite par le gouvernement en 2008

force pour le programme, notamment dans le travail de plaidoyer vis-à-vis de la définition des politiques publiques en faveur des pauvres.

Le pays dispose d'importants gisements de phosphate, bauxite, ilménite ainsi que du pétrole dans les zones de la frontière maritime avec le Sénégal, tous en phase d'exploration, et d'importantes ressources forestières. Au niveau légal, le pays dispose certes d'un code minier en vigueur, d'une loi sur l'impact environnemental, d'une loi sur les aires protégées et la biodiversité, d'une loi forestière, mais qui ne sont souvent pas appliquées. De plus, les capacités des cadres nationaux sont insuffisantes pour faire face aux exigences techniques et politiques de ce secteur très complexe. En 2014, le gouvernement a institué la Direction Générale de la Géologie pour préparer l'adhésion de la GB à l'initiative ITIE, cependant il n'y a pas eu de progrès significatif en cette matière, même si un décret récent a réitéré ce mandat. Du côté de la société civile, certaines organisations participent de façon très animée dans les débats sur les industries extractives. Toutefois, la coalition PWYP n'est pas proactive et a perdu sa légitimité.

Le couvert forestier de la Guinée-Bissau occupe 57% du territoire terrestre. Les produits forestiers apportent d'importants revenus pour les communautés locales, et occupent une place stratégique dans la sécurité alimentaire. Ces ressources forestières sont soumises à une dégradation rapide due à la sur-exploitation industrielle du bois, la prolifération de plantations d'anacardiers, l'agriculture itinérante, le surpâturage, l'utilisation abusive du bois de chauffe, et la production clandestine du charbon. Par ailleurs, les feux de brousse détruisent annuellement 35.000 ha de forêts dans la région de Oio, et 48.000 ha dans la région de Bafata. Même le Conseil des Ministres, qui, par décret du 01/04/2015, a imposé un moratoire interdisant la coupe de bois dans les forêts de Guinée-Bissau sur les 5 prochaines années, n'a pas pu arrêter l'exploitation abusive.

Sur le plan géographique, le programme se concentre dans la ville de Bissau et dans les régions de Bafatá, Cachéu et à Oio. Ces zones ont été choisies en fonction d'une évaluation de la situation de la pauvreté et des moyens de subsistance des communautés. Les trois régions représentent environ 41.2% de la population du pays. Dans le pays, 60,3% de la population dans les zones rurales sont affectés, tandis qu'en zone urbain seulement 8,4%.

L'incidence de pauvreté dans les trois régions ciblées se présente comme suit :

Région	% de la population du pays	Incidence de la pauvreté en %		
		Urbain	Rural	Total
Oio	14.7	24.8	76.0	68.2
Bafatá	14.4	13.6	42.8	37.2
Cacheu	12.1	13.2	61.1	50.7
Bissau		2.6		0.3

Source : Denarp (Doc. Stratégique pour la réduction de la pauvreté en GB. PNUD Février 2011

On estime que le revenu moyen de la population dans ces régions varie entre 34 à 40 USD par an (selon une étude faite par Paul Bonard en 2014).

Dès le début de sa coopération en Guinée-Bissau, SW a commencé dans la région d'Oio, une région très vulnerable. Ensuite, et sur demande des organisations environnementalistes (notamment l'IBAP et l'UICN) SW a passé dans la région de Cachéu. L'évaluation du programme en 2009 a recommandé, vu que le volume des investissements avec la construction du centre de Djalicunda était très pesant, que SW devrai chercher d'autres défis dans une autre région défavorisée. C'était comme ça que la région de Bafatá a été choisie en appliquant les critères comme le taux de la pauvreté, le manque d'accès aux services sociaux de base, la discrimination des femmes.

Le choix des partenaires a été basé sur le dynamisme et la volonté de participer au changement de leur vie.

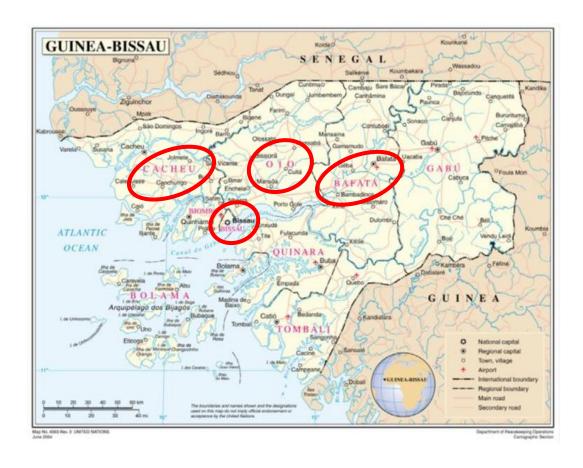
Une évaluation du programme en 2016 a émis les recommandations principales suivantes dont les plus pertinentes seront intégrées dans le présent programme, sous réserve des commentaires émises dans la *management response*:

#### Composantes de la stratégie

- 1. Généraliser dans tous les projets l'établissement d'une banque de céréales et de semences vu son importance pour le renforcement de la sécurité alimentaire des communautés rurales.
- 2. Dans l'Est, analyser et le cas échéant soutenir le potentiel du développement de groupes inter villages de commercialisation des produits, tout en créant un partenariat avec un partenaire spécialiste des questions de marketing et de développement de valeur ajoutée. Commencer avec Aprodel et Apromodac, et renforcer les capacités commerciales d'Apalcof.
- 3. Développer les activités d'alphabétisation fonctionnelle dans les projets de la région de Bafatá.
- 4. Donner priorité dans les projets forêts au développement d'AGR par la commercialisation des produits de la forêt non ligneux. En cas d'échec, discuter en transparence avec les communautés les perspectives de durabilité des systèmes de protection des forêts en l'absence d'AGR substantiels provenant de l'exploitation des produits non ligneux.
- 5. Développer les activités de plaidoyer dans le domaine de la politique nationale agricole, notamment en relation avec le défaut d'intérêt et d'investissements du gouvernement à cet égard.
- 6. Dégager et soutenir les meilleures stratégies en partenariat avec d'autres acteurs internes et externes permettant la diversification de la production en diminuant la forte dépendance de la noix de cajou.

#### Arrangements institutionnels et partenariats

- 7. Equilibrer dans la mesure du possible les interventions à Cacheu et à Bafata, notamment en 1) Introduisant une approche par filière/produit à Cacheu; 2) introduisant une dimension d'approche village/géographique à Bafata.
- 8. Faciliter la redynamisation de la plateforme de coordination des partenaires à Bafata, notamment par la redéfinition de la participation. Si possible, participer régulièrement aux réunions, notamment en vue de solidifier le soutien aux campagnes de plaidoyer et de faciliter les contacts avec la branche régionale du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural.



#### 2. Domaines stratégiques et défis de développement

Le BUCO, en dialogue avec le CCL et la chargée de programme, a rapidement retenu les 2 domaines petits producteurs et IE, avec le genre et les jeunes comme thème transversal.

Domaines stratégiques	Axes de travail	
Domaine stratégique principal :	Production écologique de la nourriture	
Production agricole à petite échelle	Génération de revenus	
	Accès aux /contrôle des facteurs de production	
Domaine stratégique complémentaire :	Transparence	
Industries extractives	Compensations/indemnisations	
Domaine transversal :	Egalité homme-femme	

#### 2.1. Domaine stratégique 1 : Petits producteurs et productrices agricoles

Il s'agit du domaine stratégique d'intervention principal de SWISSAID commun à tous ses pays. Le gouvernement de la Guinée-Bissau² place également la production agricole au cœur de sa stratégie de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté mais en favorisant une agriculture conventionnelle.

SWISSAID GB considère l'agriculture familiale et l'agroécologie comme des solutions pertinentes et adaptées à l'insécurité alimentaire. Des efforts importants ont été menés depuis 2014 pour l'introduction plus systématique de l'agro-écologie, en développant de bonnes pratiques au niveau des sites de production et des compétences au niveau national. Il fait ainsi sens de poursuivre ce travail, d'autant plus qu'il s'agit de la préoccupation majeure de la population rurale.

L'expérience a montré la complémentarité des axes « Génération de revenus » et « Production de nourriture » : les cultures de rente ne permettent une amélioration des conditions de vie que si la sécurité alimentaire est assurée, faute de quoi, les revenus générés sont essentiellement utilisés pour l'alimentation. Le 3ème axe de travail (facteurs de production) est une contrainte récurrente de la population rurale et constitue donc une pré-condition au succès des 2 autres axes.

Les 3 axes de travail retenus sont donc interconnectés. De plus, ces 3 axes reflètent également des enjeux importants liés au genre.

Le programme n'inclut pas « accès au l'eau potable » comme domaine stratégique distinct, mais intégrera cette thématique importante dans les projets agro écologiques comme composante du domaine « Production agricole à petite échelle ».

#### Axe de travail 1- Production de nourriture agro écologique

SWISSAID GB vise par cet axe de travail la capacité des petits producteurs à cultiver de façon écologique un mélange diversifié de cultures vivrières et de cultures de rente, en quantité et qualité suffisantes pour garantir un régime alimentaire sain, et garantir la souveraineté alimentaire.

Les principaux défis auxquels le programme cherche à répondre sont :

i. Les petits producteurs et productrices dépendent beaucoup du système d'échange inéquitable « noix de cajou contre riz importé » pour leur alimentation. Le revenu facile du cajou (le cajou est beaucoup plus rentable que le riz) mais soumis aux humeurs des commerçants et du marché international les a en grande partie détournés de la riziculture.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Notamment le programme Mon na Lama « mettre la main àla terre » lancé par le Président et financé par l'UEMOA, ainsi que le plan de développement stratégique Terra Ranka « le pays a démarré » présenté à l'occasion de la table ronde de Bruxelles en 2015.

- Il s'agit de trouver un équilibre entre la production de subsistance (riz, maraichage) et de rente dans une production agro-écologique.
- ii. La faible production et productivité de l'agriculture dues à des exploitations manuelles et traditionnelles mènent à une situation alimentaire souvent précaire avec une période de soudure qui peut aller jusqu'à trois / quatre mois.
- iii. A cela s'ajoute le fait que les cultures vivrières (riz, maïs) sont la tâche des femmes mariées. Le défaut des jeunes dans les travaux agricoles a comme effet l'augmentation de la charge de travail des femmes et les hommes âgés.
- iv. Les consommateurs urbains valorisent très peu les produits locaux, préférant nettement les produits importés. De plus, ils sont peu conscients des enjeux sanitaires et environnementaux liés à l'agro-chimie. Une sensibilisation auprès des consommateurs de la classe moyenne, la promotion des produits locaux et la mise en lien des producteurs avec les marchés de Bissau sont nécessaires. De plus, la production maraichère écologique périurbaine et l'établissement de « sites modèles » proches de la capitale sont des évidences importantes pour la communication et le plaidoyer. Ceci constitue une nouvelle dimension au niveau de Bissau apportée par ce nouveau programme.

#### Axe de travail 2: Génération de revenus (agricoles et non agricoles)

L'analyse du contexte montre que les problèmes majeurs dans ce domaine sont surtout liés à la capacité de gestion, la maitrise de la technologie, une attitude entrepreneuriale et l'accès au marché:

- i Les bénéficiaires ne maitrisent pas les technologies de transformation, ni l'opération, l'entretien et la gestion des équipements. Il manque en général la capacité de produire et encore moins d'interpréter un plan d'affaires pour monitorer la viabilité économique d'une AGR et prendre des mesures correctives au cas où c'est nécessaire.
- L'accès au marché est difficile, les villages sont mal desservis se trouvant éloignés des routes, particulièrement pour les femmes. Cette situation pousse les producteurs/trices à vendre les produits à des prix défavorables à des commerçants transfrontaliers et à des camionneurs. Les producteurs/trices ne s'organisent guère pour la mise en marché de leurs produits, ce qui pourrait faciliter l'accès au marché et réduire les frais tout en augmentant le prix négocié.
- iii Les commerçants s'intéressent presque exclusivement au cajou tandis que d'autres produits de rente pourraient diversifier les revenus des paysans. Les opportunités du marché ne sont pas suffisamment étudiées, alors que le marché sous-régional peut offrir des opportunités (par exemple pour les fruits sauvages; les patates douces, les oignons).
- iv Les produits agricoles sont vendus bruts et au même moment ce qui fait baisser les prix sur le marché, et les producteurs perdent l'opportunité de la valeur ajoutée par des mesures simples (stockage, transport, conservation, etc.) aux profit des intermédiaires. Les partenaires et les producteurs/productrices n'ont pas la maitrise de l'approche filière (chaîne de valeurs), ce qui les empêche de mieux connaître les enjeux et les opportunités.
- vi L'analyse de contexte a également montré que si bien quelques revenus du cajou sont profitables, ils restent néanmoins ponctuels et non répartis sur l'année, ce qui engendre le problème de leur gestion : ils sont rapidement consommés et non investis dans la production agricole ou d'autres investissements durables.

# Axe de travail 3 : Accès aux et contrôle des facteurs de production (semences, terre, eau, crédits, matériels et équipements)

L'accès aux facteurs de production constitue un des grands défis et en particulier pour les paysannes rurales. Les politiques n'en font pas une priorité. L'appui de la part de l'État demeure très limité, et se cantonne à la mise à disposition des semences (en général riz et arachide) et de pesticides chimiques (surtout provenant de la Chine, du Sénégal). Les services de la protection des

plantes n'ont pas de moyens suffisants pour couvrir la demande nationale. L'enclavement de certaines zones de production est également une contrainte majeure.

- i. L'accès direct à la terre arable par les femmes est difficile car la tradition impose que la terre est un bien appartenant à l'homme. Ainsi, les femmes accèdent généralement à la terre par l'intermédiaire de leur mari. Les groupements cultivent leurs terres sans sécurité foncière. La légalisation des terres reste opaque à cause des coutumes et de la non application de la Loi Foncière (le Règlement qui accompagne la Loi n'est pas encore approuvé par l'Assemblée Nationale).
- ii. L'accès à l'eau demeure un problème pour un grand nombre de champs maraîchères. Dans les zones rurales de Oio et Cacheu, les taux de couverture en eau potable et assainissement sont respectivement de 47,5% et de 26,6%. Cette situation est aggravée par un taux de défécation en plein air de 46,8%, combinée à l'écoulement incontrôlé des eaux pluviales qui sont vecteurs de maladies, constituant un facteur important de propagation de la choléra, qui sévit annuellement dans les villages de Oio et Cacheu.
- iii. Des semences de mauvaise qualité, des herbicides et pesticides sont vendus sur les marchés hebdomadaires et par des vendeurs ambulants sans aucun contrôle. Les connaissances de la reproduction, sélection, stockage et conservation des semences, et de la confection des bio-pesticides en substitution de l'agro-chimie sont insuffisantes.
- iv. Il n'existe pas de système de crédit rural et les exigences bureaucratiques requises par le secteur bancaire sont difficiles à remplir pour la population rurale pauvre, en particulier pour les femmes.
- v. Les équipements de transformation des produits agricoles sont quasi inexistants dans les villages, et ceux qui existent sont privés et profitent aux commerçants.
- vi. L'encadrement technique et la vulgarisation agricole sont aujourd'hui pratiquement inexistants.

L'analyse du contexte a aussi identifié un problème plus général un manque d'une culture d'entretien et d'une vision à long terme de la part des communautés rurales. L'implication et la responsabilisation des bénéficiaires ainsi que le renforcement organisationnel des organisations de base dans la gestion de ces facteurs de production sont donc indispensables à la durabilité des interventions.

#### 2.2. Domaine stratégique 2 : Industries Extractives

Ce domaine à fort enjeux politiques et économiques pose parallèlement des problématiques de développement durable qui justifie son intégration dans son nouveau programme pays. Excepté le secteur forestier, où le pays a connu une exploitation abusive de ses forêts notamment dans les dernières 5 ans, la Guinée-Bissau n'a pas encore connu une exploitation de ses ressources minières et pétrolières. Il reste donc le temps de bien organiser son secteur minier, réfléchir et adopter des mesures de bonnes pratiques afin d'éviter la malédiction des industries extractives. Il est essentiel que les citoyens en général, la société civile et la classe politique comprennent l'importance de dispositifs légaux visant une exploitation profitable pour le pays et sa population, de contrats miniers transparents et prenant en compte les impacts sociaux et environnementaux, des mesures de compensation/indemnisation et rétrocession juste et de l'utilisation des revenus générés pour le développement du pays. La population riveraine quant à elle a besoin d'être formée et organisée pour pouvoir se positionner comme interlocutrice dès cette phase exploratoire et pouvoir défendre ses intérêts lors des négociations des contrats d'exploitation.

Le principal défi dans ce domaine est clairement la situation politique dans le pays. Tant que le gouvernement ne sera stable et fonctionnel, c'est peu probable qu'il travaille sur la mise en place

d'un cadre légal régissant les industries extractives. Et sans interlocuteurs légitimes, la société civile peut difficilement développer des actions de plaidoyer efficace. Cependant, l'instabilité, qui facilite le non-respect des lois et des procédures administratives légales rend d'autant plus nécessaire une veille citoyenne.

#### Axe de travail 1: Transparence

- i. La société civile dispose de peu de moyens pour agir et se coordonner. La coalition PWYP est inactive, non fonctionnelle et bloquée par des conflits internes. Elle n'est pas reconnue par le Secrétariat Général. Plusieurs organisations de la société civile dont la Ligue des Droits Humains veulent la redynamiser et restructurer. SW peut jouer un rôle important en incitant l'implication d'autres organisations plus activistes et motivées. Car seule une coalition vibrante peut mettre la pression auprès du gouvernement pour la gouvernance démocratique, transparence et respects des droits des citoyens.
- ii. La Guinée-Bissau ne fait pas partie de l'ITIE; néanmoins, le gouvernement a mandaté le Ministère des ressources naturelles pour donner continuité au processus d'adhésion du pays à l'ITIE. Celui-ci manque cependant d'information sur le processus, d'expertise et de connaissance des bonnes et mauvaises pratiques d'autres pays.
- iii. Au niveau central il existe un code minier et une loi sur l'étude d'impact environnemental, mais ces documents ne sont pas connus par les communautés concernées. Les contrats signés entre le Gouvernement et les entreprises sont uniquement disponibles sur le site du Ministère des Industries et Mines, mais moins de 10% de la population a accès à l'internet. Les populations riveraines ne sont pas suffisamment organisées, informées et sensibilisées sur leurs droits.

#### Axe de travail 2: Compensation/indemnisation de la population affectée

L'exploitation minière amène à la fois plusieurs risques environnementaux, sociales, sanitaires, économiques qui affectent énormément la vie des paysans et paysannes qui vivent dans les sites miniers. En plus, l'exploitation des mines exige le déplacement (relocation) des communautés qui se trouvent dans les zones d'exploitation. Ceci pose une série de défis comme

- iv. L'indemnisation équitable de la population qui est obligée à abandonner ses biens (maison, terres, arbres, cimetière, sites culturels, etc). Il existe des dispositifs légaux régissant la compensation/indemnisation des populations délocalisées dans le cas d'exploitation. Le GAPLA (Cabinet de la Planification) du Ministère d'Agriculture a défini des critères (biens comme la terre, arbres, fruits, maison, champ productif, cimetière et d'autres biens culturels) et des dispositifs permettant aux lésés de faire valoir des compensations. Ces politiques doivent nécessairement inclure le droit des communautés affectées d'être réinstallées dans des conditions comparables et adéquates et la perspective du genre, en particulier les besoins des femmes. Les OCB/ONG représentant la population affectée ne sont pas en condition de négocier avec le gouvernement ou avec les compagnies extractives.
- v. La bonne gestion de ces compensations par la population afin qu'elles soient investies de manière profitable et durable pour améliorer leurs conditions de vie présentes et futures. Prévoir des mécanismes pour assurer que les femmes participent à la prise de décision.
- vi. Assurer l'emploi des jeunes dans la production minière.
- vii. Au niveau du commerce du bois, la compensation s'exprime en termes de reforestation. L'ancienne législation qui obligeait les coupeurs de bois à effectuer l'arborisation a été remplacée et cette tâche est désormais attribuée à la Direction Générale des Forêts qui n'a

pas les moyens de le faire. La loi forestière qui réglemente les coupes de bois n'est pas respectée par les autorités et le fonds forestier n'est pas utilisé à ces effets.

#### 2.3. Le genre comme axe transversal

Le programme n'inclut pas l'égalité hommes/femmes comme domaine stratégique mais intègre le genre comme axe transversal dans les 2 autres domaines.

Les défis principaux concernant l'égalité hommes-femmes, ressortis dans l'analyse de contexte, sont les suivants:

- i. Les femmes accèdent difficilement à des postes de décision. Elles sont très actives au niveau local du village et leurs organisations de base apportent une contribution significative à ce niveau. Elles ont cependant rarement la possibilité de faire entendre leur voix plus haut et sont très peu représentées au niveau du gouvernement et du parlement. La loi électorale ne prend pas suffisamment en compte la question du genre. La représentation des femmes de ces trois régions dans le parlement national est la suivante : Bafatã : 4 femmes députés et 2 substitutes. Cachéu 1 femme et Oio aucune.
- ii. L'accès difficile des femmes aux terres arables et la très rare légalisation des terres en faveur des femmes. Les coutumes, dans la plupart des groupes ethniques, défendent que la terre appartienne à l'homme et nient le droit de succession aux femmes. Par exemple dans la région de Bafatá 8 champs collectifs des femmes (dont 4 déjà légalisées) sont en train d'être légalisés par un de nos partenaires avant fin 2018. Dans la région de Cachéu 3 sites maraichers ont une déclaration de bail et d'utilisation productive des champs.
- iii. Le manque de contrôle des femmes sur leurs revenus reste une entrave à leur émancipation.
- iv. La surcharge de travail des femmes et une plus grande responsabilisation des femmes dans l'éducation et la santé des enfants.
- v. Le taux élevé d'analphabétisme chez les femmes est un facteur sous-jacent important de l'inégalité de genre, il entrave à la fois l'empowerment économique, social et politique individuel et le développement organisationnel associatif. Le taux d'analphabétisme est autour de 70,5%, la scolarisation est de 67,4% dans l'ensemble des régions. Néanmoins, le grand problème réside dans l'abandon scolaire, les filles représentent environ 57% pour les trois régions (â Bafatá, le taux d'abandon arrive à environ 65%)<sup>3</sup>.
- vi. Le manque de participation des filles à la prise de décision associative, ainsi que la participation en général, dans les associations de jeunes et les groupements de jeunes. De nombreux facteurs ont été identifiés comme la cause de cette faible participation, dont la difficulté de concilier les tâches et les engagements associatifs avec les responsabilités familiales et les tâches domestiques, la culture de la stigmatisation envers les filles engagées dans des mouvements associatifs qui sont, souvent, accusées d'impudiques pour se réunir avec les hommes.

La poursuite de pratiques d'excision des filles et la violence domestique sont également des problèmes importants. Cependant, ils nécessitent des compétences spécifiques non disponibles au Buco et ne seront pas considérés par ce programme. Néanmoins, les clubs de jeunes filles et garçons qui seront créés dans le cadre des projets constitueront des opportunités où ces thématiques de violence et de pratiques néfastes peuvent être discutés entre les jeunes.

-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Source: Denarp, 2011

#### 3. Stratégie du programme : théorie du changement

#### 3.1. Domaine stratégique - Petits producteurs et productrices agricoles

Si les petits paysans adoptent l'agro-écologie pour augmenter la production de nourriture et génèrent des revenus en réalisant une valeur ajoutée à leurs produits, si en plus les OCB et les ONG leur rendent des services compétents et défendent leurs intérêts par un plaidoyer professionnel basé sur des évidences, leurs conditions de vie seront durablement améliorées. L'égalité hommes -femmes et l'alphabétisme des femmes comme facteur essentiel pour leur émancipation, en sont la base de succès.

Cette théorie du changement repose sur l'expérience acquise antérieurement par SWISSAID, ainsi que l'évaluation de son programme précédent et les analyses et réflexions en vue d'améliorer son impact dans le cadre de ce programme. La suite logique des actions précédentes, les éléments à renforcer et aspects innovateurs sont indiqués en gras dans la figure suivante et indiquent un passage à l'échelle du programme.

Notre intervention se déroule dans un contexte où la population rurale est largement analphabète et les organisations communautaires de base (OCB) encore faibles. Or, la composante de renforcement des capacités des femmes (y compris l'alphabétisation) est un outil important dans le développement communautaire: a) autonomisation des femmes, notamment financière, car apprendre à lire, écrire et calculer améliorent la gestion de leur négoce et leur auto-estime b) l'alphabétisation crée aussi l'opportunité pour les femmes d'interagir ensemble et pouvoir discuter de leurs problèmes loin de la présence et pression des maris c) au niveau collectif, leur permet de gérer les activités de leurs associations et de participer plus activement aux processus de décisions.

Si les leaders des organisations de base et la majorité des membres sont bien encadrés et alphabétisés, et les capacités des OCB sont renforcées, celles-ci seront à la mesure de répondre aux besoins de leurs membres, et ceci constituera également le socle nécessaire pour que les OCB villageoises puissent se fédérer et faire entendre leur voix au niveau régional et national.

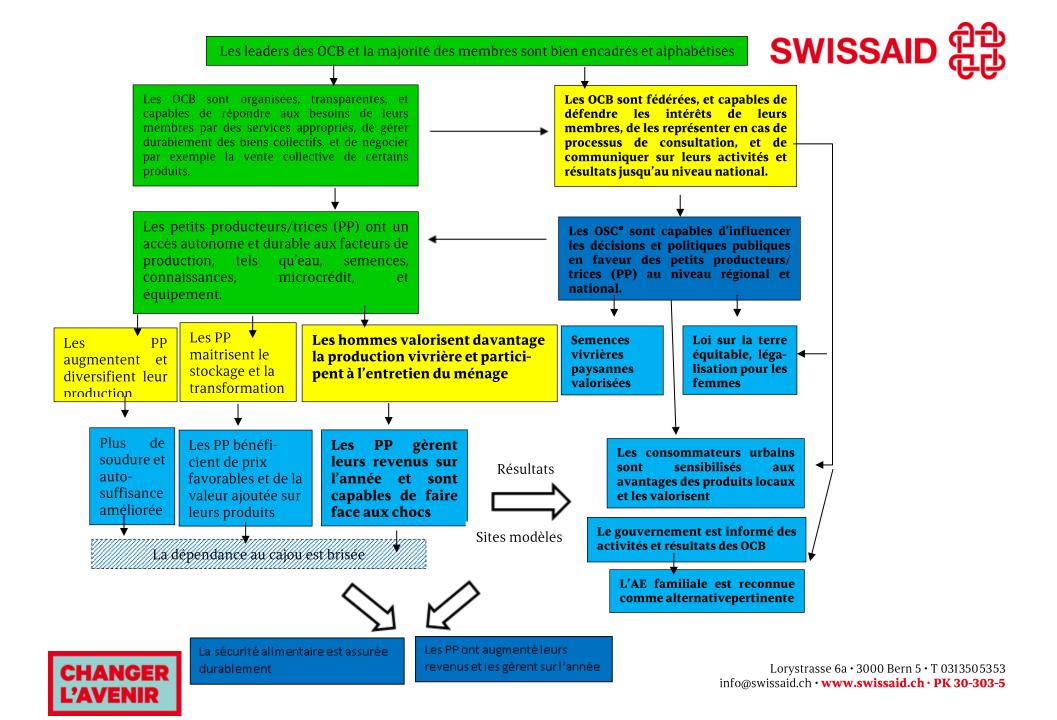
L'accès aux facteurs de production nécessaires tels que l'eau, semences, terre, connaissances, microcrédit et équipement est déterminant pour assurer une production agricole suffisante. Des OCB compétentes et bien gérées permettront de rendre cet accès autonome et durable, même en l'absence des services étatiques correspondants. La gestion transparente et viable des biens et services collectifs est en effet le rôle des OCB et contribue aussi à leur plus-value aux yeux des membres. En ce qui concerne les semences et la terre, une action de plaidoyer au niveau national est nécessaire et sera facilitée par la fédération des OCB.

Tout ceci permettra que les petits paysans et les petites paysannes puissent augmenter et diversifier leur production, se positionner à d'autres échelons de la chaîne de valeurs, en maitrisant le stockage et la transformation des produits pour le marché qui leur est accessible. Le travail sur l'égalité hommes-femmes et la coresponsabilité, doit mener à un équilibre sain entre production de rente et de subsistance, assurant ainsi la souveraineté alimentaire des familles

L'augmentation de la production agricole combinée avec un système de stockage local (banques de céréales et de semences), leur permettra de sortir de leur dépendance économique. Ceci pour autant qu'ils arrivent à gérer leurs revenus au cours de l'année.

Le programme vise également à démontrer qu'il est possible d'atteindre ces résultats au moyen d'une petite agriculture écologique. La mise en place de sites « modèles » et la communication des résultats atteints localement seront donc importantes. Le fait que les petits paysans et paysannes, à travers leurs structures, auront la capacité de mieux communiquer entre eux et défendre leurs intérêts, devrait leur permettre de pouvoir interagir avec les autorités et d'influencer les politiques publiques en leur faveur. Les politiques les plus importantes dans ce contexte concernent les droits fonciers en particulier le droit des femmes d'avoir accès et contrôle sur les terres qu'elles cultivent (par exemple la légalisation des terres dans les bureaux d'administration régional), ainsi que la valorisation et promotion des semences vivrières locales. Les actions des organisations des

paysans et certains acteurs de la société civile active dans le domaine de production alimentaire visent aussi la communication, afin que les consommateurs urbains soient plus sensibilisés aux avantages des produits locaux, que l'agriculture familiale basée sur les principes agro écologiques soit plus valorisée par les consommateurs et validée par les autorités publiques.



## Légendes:

\*OSC au sens large, c'est-à-dire OCB, ONGs locales et OSC
Préconditions (effets de certains projets)

Effets des projets
Indicateurs des effets du programme

Effets du programme

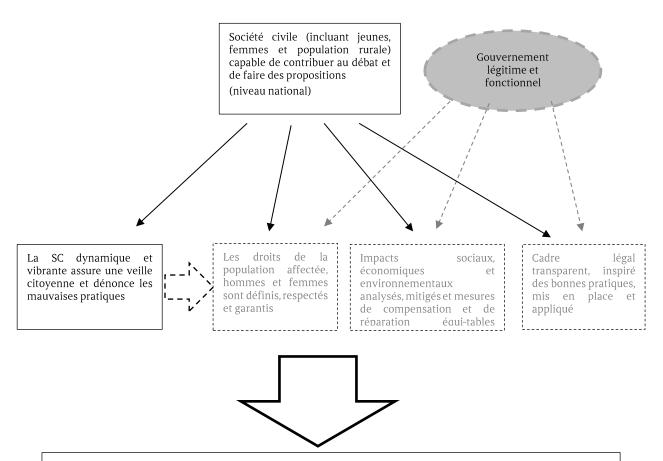


#### 3.2. Domaine stratégique – Industries extractives

Le programme pays se déroule dans un contexte politique instable empêchant le plaidoyer au niveau national. Pour cette raison, notre approche doit tenir compte de ce contexte en définir des effets que le programme puisse atteindre même si le contexte politique demeure instable. Il doit également rester flexible pour permettre d'utiliser les fenêtres d'opportunités qui pourront s'ouvrir ces prochaines années si le contexte politique devient plus favorable.

Les richesses des ressources naturelles minières et forestières sont exploitées de manière transparente au profit du pays et des générations futures, et avec un impact social et environnemental minime, si la société civile est forte, informée, compétente et bien organisée et en échange continu avec la population affectée, à qui elle donne son appui pour s'organiser à connaître et défendre ses droits.

Le graphique ci-dessous illustre notre théorie du changement.



Dans l'exploitation minière et forestière, la population bénéfice des indemnisations auxquelles elle a droit, les droits des femmes sont respectés, l'État investit dans le la lutte contre la pauvreté est l'exploitation respecte des normes environnementales. Les bénéfices sont gérés de façon durable pour la population affectée, le pays et les générations futures.

Notre théorie du changement exprime qu'en cas d'instabilité politique continue, une intervention se concentrant sur la population riveraine et la société civile aura un effet positif sur l'exploitation



des ressources minières et forestières, même avec l'absence d'un cadre formel et légal. De plus, assurer une veille citoyenne est tout autant important, voire plus, dans une situation d'instabilité politique qui facilite la corruption et l'opacité des décisions et des contrats. La société civile pourra contribuer aux encadrés gris en traitillé de la figure et tout le travail de son renforcement, non seulement permettra d'atteindre les changements décrits dans les encadrés en noir, mais la préparera aussi à être une interlocutrice et actrice compétente et représentative en cas de consultation par le gouvernement.

La situation politique est considérée comme un facteur d'influence externe, mais sa stabilisation permettrait d'intensifier la collaboration avec le gouvernement et d'atteinte les encadrés en gris traitillé, ce qui permettrait de s'approcher davantage de notre vision idéale.

#### 4. Description et stratégie du programme

Le programme de SWISSAID Guinée-Bissau (SW GB) **s'articule avec la stratégie nationale de développement** définie dans les documents officiels (i.e. Terra Ranka, PNIA)<sup>4</sup>, ainsi qu'avec la réalité du contexte des bénéficiaires. Le **renforcement des organisations de base** joue un rôle essentiel dans le programme, et met en lien le niveau local avec les niveaux régional et national.

Les effets directs du programme Guinée-Bissau s'articulent avec ces effets globaux :

# 1. Les familles paysannes bénéficiaires produisent de façon agro écologique la nourriture suffisante pour assurer leur subsistance pendant toute l'année.

Dégager et soutenir les meilleures stratégies permettant de diversifier la production pour l'alimentation et pour la rente en diminuant la dépendance du cajou et en travaillant sur la gestion intégrée du territoire.

#### 2. Les bénéficiaires ont augmenté leurs revenus

L'expérience au cours du programme précédent a montré l'importance d'intégrer l'appui à la production dans une approche filière holistique. De plus, la transformation et le stockage (banques céréalières) permettent d'ajouter de la valeur aux produits, plutôt que de brader les produits bruts en bord de route.

Les banques de semences devront assurer l'accès aux semences locales de qualité. Les magasins communautaires seront situés dans un village facile d'accès pour tous les producteurs/trices et serviront à la fois de banque de céréales et de semences. Le remboursement à 10% en nature des céréales ou semences empruntées assurent la pérennité de ces établissements, qui joueront un rôle fondamental dans la durabilité des projets.

L'association des OCB rendra possible une commercialisation des produits plus rentable. La mise en place des mécanismes simples et efficaces de communication et information sur le marché et les prix sera aussi examinée.

# 3. Les partenaires de la SC sont capables d'exercer une veille citoyenne efficace et influencent la politique publique au niveau local et national en faveur des petits producteurs dans les domaines des industries extractives, des ressources naturelles et de l'agriculture.

Le renforcement de la société civile est indispensable pour qu'elle puisse participer à la mise en place de mécanismes de transparence, de communication proactive sur les informations, et pour défendre l'intérêt des populations riveraines et des citoyens en général et assurer une veille citoyenne. En particulier, le renforcement des femmes et des jeunes, souvent exclus de ces débats, sera nécessaire pour qu'ils puissent y apporter leur point de vue.

A part la formation et le coaching des OCB, un aspect important sera de développer les activités d'alphabétisation fonctionnelle de ses membres.

Notamment en ce qui concerne la compensation/indemnisation des communautés déplacées à cause de l'exploitation imminente du phosphate, l'idée est que en appuyant les organisations de la SC (Tiniguena, Kafo, GTPIE, PWYP, et d'autres) ces organisations vont pouvoir travailler étroitement avec les associations de la population dans les sites de prospection et d'exploitation minière et forestière dans le sens d'améliorer leur capacités organisationnelles, les connaissances des lois et de leurs droits ainsi que leur pouvoir de revendication. Ceci permettra à ces organisations de mener une vaste campagne d'information visant à influencer les Parlementaires, le gouvernement et la société civile en générale sur les droits de la population et le respect des lois. Ces campagnes d'information et sensibilisation seront faites à travers les media - radio locales, réseaux sociaux mais aussi à travers des visites de terrain par les députés et membres du gouvernement pour les familiariser avec la situation de la population.

Une autre forme de lobby et plaidoyer sera à travers la coalition PWYP (suite à sa restructuration prévue d´ici à la fin de 2018) qui peut jouer un rôle important en ce qui concerne la pression pour la transparence dans la gestion des industries extractives.

<sup>4</sup> Terra Ranka (le pays bouge, langue créole), document stratégique présente par le Gouvernement à la table Ronde de Bruxelles aux bailleurs. PNIA – Plan National d'Investissement Agricole définie avec l'appui de la CEDEAO.

Concernant les industries extractives, le programme mettra l'accent sur le phosphate, dont l'exploitation est sensée commencée vers 2019, et sur le commerce du bois et la protection des forêts communautaires. Il interviendra également dans les zones de la bauxite et de l'ilménite, dans le but de renforcer les associations représentatives des populations riveraines et les préparer à une reprise future de l'exploration.

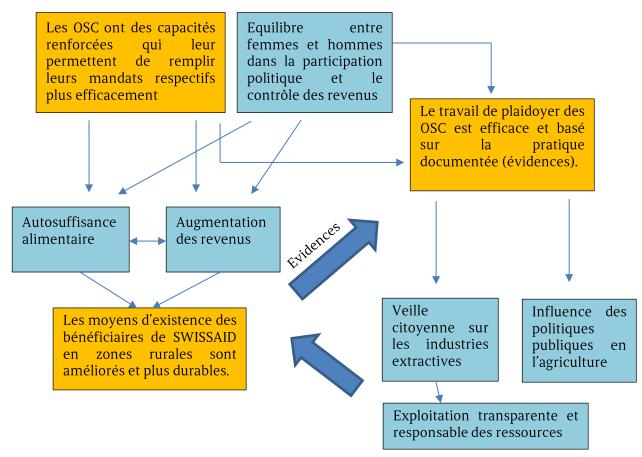
La composante des forêts est à reprendre dans le cadre de la gestion intégrée du territoire.

# 4. Les asymétries entre les femmes et les hommes en matière de prise de décision et de la participation politique sont diminuées

En ce qui concerne le genre, l'approche de SWISSAID vise à renforcer l'empowerment économique des femmes, la coresponsabilité des jeunes garçons et filles (clubs des jeunes où le sens de justice sociale commence à se construire) dans les efforts pour le changement des rapports de pouvoir et des forces dans la communauté. Cette approche est transversale au programme, nos actions s'adresseront aux facteurs et phénomènes sociaux que perpétuent la discrimination, les inégalités et qui empêchent les femmes de participer avec plus de vigueur dans les structures de décision. Le programme va travailler sur le renforcement du sens de la coresponsabilité des filles et des garçons à travers des clubs de jeunes (espaces de partage et échanges sur leur vie), l'alphabétisation des femmes, le programme de microcrédits et enfin l'appui à l'accès aux initiatives génératrices de revenus.

Quant aux jeunes l'idée est de mettre ensemble les filles et les garçons dans le cadre d'activités conjointes où à partir d'un intérêt commun, ils peuvent interagir et échanger des points de vue sur leur vie privée, familiale et communautaire.

Les relations entre les effets directs du programme Guinée-Bissau et les effets globaux peuvent être illustrer ainsi :



Ces effets sont liés entre eux et s'influencent mutuellement. Le renforcement des OSC est la clef de départ de tous les autres effets. Au centre, nous trouvons les petits producteurs et productrices avec tous les facteurs et circonstances qui affectent leur vie. Comme on le voit, l'autosuffisance alimentaire et l'augmentation des revenus améliorent ensemble les conditions de vie de la population rurale. Si ces résultats sont documentés et utilisés par les OSC pour les relayer aux niveaux régional et national, et qu'elles réussissent ainsi à rendre les politiques publiques et leur implémentation plus favorables aux petits producteurs et productrices, cela contribuera à améliorer leurs conditions de vie.

#### Intervention à un niveau régional et/ou national et plaidoyer

Quatre thématiques ont été identifiées avec un potentiel pour le programme d'intervention à un niveau supérieur, en plus du niveau local:

- Il est prévu que le pôle de compétences en agroécologie fasse le relai des succès obtenus sur le terrain à un niveau supérieur et défende l'agroécologie comme solution alternative pertinente à l'insécurité alimentaire et la pauvreté pour les petits producteurs et productrices. De plus, le renforcement et la fédération des organisations de base leur permettra de communiquer sur leurs activités et résultats. Il a en effet été constaté que le gouvernement et les structures nationales manquent d'informations en provenance des zones rurales et une fois informés réagissent plutôt positivement.
- La sensibilisation des consommateurs urbains sur les produits locaux et sans produit chimique.
- Un travail sur le cadre légal régissant l'accès à la terre pour les femmes, basé sur l'expérience de notre partenaire Aprodel.
- Un travail sur la promotion et la défense des semences vivrières paysannes, en explorant notamment les collaborations possibles avec l'INPA (Institut de recherche agricole).

#### Portfolio de projets pour atteindre les effets du programme

Comme recommandé par l'évaluation, la durabilité des projets sera mise en avant, dès le début des projets, tant dans le design que dans la mise en oeuvre, par la détermination de conditions claires de durabilité impliquant à terme un désengagement de l'institution. Chaque action et position clé dans le projet doivent être assumées aussi vite que possible par les bénéficiaires eux-mêmes, et un système de financement sans SWISSAID envisagé dès l'origine.

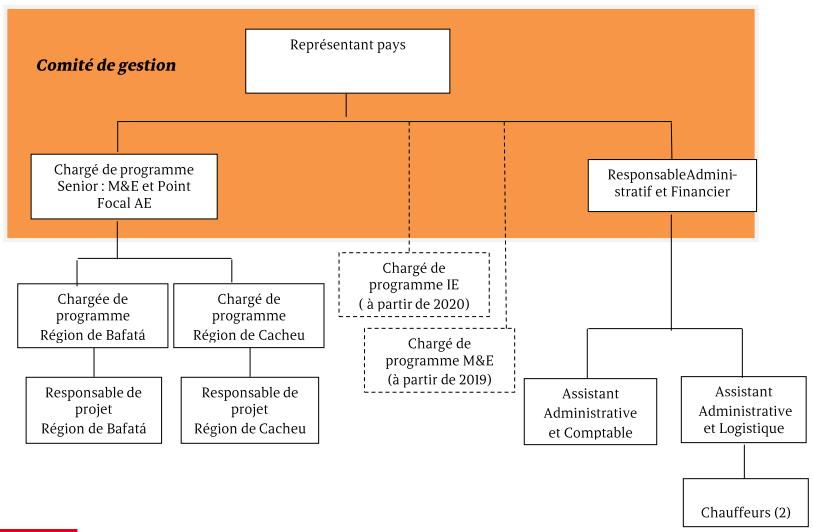
Projet	Partenaires	Axe de travail	Effet direct du programme
1. Promotion de la production agro-écologique  Production Semences Formation Pôle de compétences Plaidoyer Maraichage urbain Genre	Pôle de compétences Fédération Djacatchi Balole (Tchur Brick-Bachil) Fédération de Caio Fédération de Cacheu Fédération de Bula Forum des partenaires de développement de la région de Cacheu Guiarroz (Ganadu) APALCOF (Contuboel) APRODEL Apromodac Granja	Production écologique de nourriture Génération de revenus Accès aux/ contrôle des facteurs de production	Production AE     Augmentation des revenus     Asymétries hommes-femmes diminués
2. AGR et Développement des filières porteuses sélectionnées AGR	Fédération Djacatchi Balole (Tchur Brick-Bachil) Fédération de Caio Fédération de Cacheu Fédération de Bula	Génération de revenus Accès aux/ contrôle des facteurs de production	2. Augmentation des revenus 3. SC et veille citoyenne

Analyse et sélection des filières (miel, manioc, huile de palme, oignons) Formation Transformation Commercialisation Genre	Forum des partenaires de développement de la région de Cacheu Guiarroz (Ganadu) APALCOF (Contuboel) APRODEL Apromodac Granja		4. Asymétries hommes-femmes diminués
3. Gestion intégrée du terroir villageois  Registre et gestion des forêts communautaires Légalisation Formation en associativisme et gestion Protection des ressources naturelles Reforestation AGR Commercialisation Plaidoyer Genre	KAFO Tiniguena Sahel 21 APRODEL IBAP Direction Générale des Forêts	Génération de revenus  Production écologique de nourriture  Accès aux/ contrôle des facteurs de production	2. Augmentation des revenus 3. SC et veille citoyenne 4. Asymétries hommes-femmes diminuées
4. Exploitation équitable des ressources minières  Plaidoyer, mise en réseau Transparence Formation/information/c ommunication Veille citoyenne Genre	GTPIE KAFO Tiniguena Acteurs étatiques (Géologie & Mines, Parlement) OCB affectées (Entreprises exploitantes)	Compensations/in demnisations Transparence	3. SC et veille citoyenne 4. Asymétries hommes-femmes diminuées
5. Projet renforcement des OCB de la région de Cacheu  Statut légal Gouvernance, transparence, redevabilité. Gestion des ressources humaines, financières et matérielles. Organisation administrative et fonctionnement des organes. Mise en réseaux. Plaidoyer Genre	Fédération Djacatchi Balole (Tchur Brick-Bachil) Fédération de Caio Fédération de Cacheu Fédération de Bula Forum des partenaires de développement de la région de Cacheu	Accès aux/ contrôle des facteurs de production	3. SC et veille citoyenne  4. Asymétries hommes-femmes diminués

Cette liste de projets est indicative à ce stade et pourra se modifier à la suite des études prévues et de la mise en œuvre du programme, ainsi que de l'évolution du contexte national.



### ORGANIGRAMME du BuCo dès janvier 2019





# 5. Cadre du programme

#### 7.1. Effets directs

N°	Effets directs du programme	Domaine stratégique	Risques et/ou hypothèses	Contribue à/aux effet(s) direct(s) global/aux n°
1	Les familles paysannes bénéficiaires produisent de façon agro écologique la nourriture suffisante pour assurer leur subsistance pendant toute l'année.	Production agricole à petite échelle	<ul> <li>Marché de cajou maintien stable</li> <li>Situation politique est stable</li> <li>Gouvernement régional autorise la légalisation des terres sans restriction</li> <li>Aléas climatique (i.e. inondation, manque pluie) /peste ne s'empirent pas</li> </ul>	1
2	Les bénéficiaires ont augmenté leurs revenus.	Production agricole à petite échelle	<ul> <li>Pays est stable politiquement</li> <li>Autorités facilitent la libre circulation des marchandises, biens et de personnes</li> <li>Catastrophes climatiques (i.e. inondation, manque pluie) /peste</li> </ul>	1
3	Les partenaires de la SC sont capables d'exercer une veille citoyenne efficace et influencent la politique publique au niveau local et national en faveur des petits producteurs dans les domaines des industries extractives, des ressources naturelles, et de l'agriculture.	Production agricole à petite échelle Industries extractives	<ul> <li>Coup d'état</li> <li>Liberté d'expression</li> <li>Corruption</li> </ul>	2, 3
4	Les asymétries entre les femmes et les hommes en matière de prise de décision et participation politique sont diminuées.	Genre (transversal)	<ul> <li>Les communautés ciblées par le programme s'approprient des investissements en capital humain</li> <li>Pays reste stable dans son ensemble</li> </ul>	1, 2

N°	Effets directs de gestion	Risques et/ou hypothèses
Α	Le fundraising local est efficace	- Changement de personnel
В	Un système organisé de suivi et évaluation des résultats est mis en place au niveau du programme et des projets	- Surcharge de travail imprévue - Coup d'état - Epidémie
С	La capacité de réseautage du Buco est maintenue	<ul> <li>Moyens de communication/internet non disponibles</li> <li>Pays reste stable politiquement et forte présence des bailleurs de fonds</li> </ul>

#### 7.2. Indicateurs du programme

Effet direct du programme 1	Les familles paysannes bénéficiaires produisent de façon agro-écologique la nourriture suffisante pour assurer leur subsistance pendant toute l'année.		
N°	1.1	1.2	
Indicateur	Durée annuelle moyenne de couverture totale en vivres auto-assurée par l'exploitation familiale	Toutes les bénéficiaires du programme produisent de façon agro- écologique dans leurs sites individuels	
Moyens de vérification	Enquête auprès d'un échantillon de familles	Enquête par échantillon des sites individuels.	
Responsabilité	Responsable M&E SW	Responsable M&E SW	
QT/QL <sup>5</sup>	QT	QT	
Unité (si QT)	Mois	Nombre (extrapolé de l'échantillon) de bénéficiaires	
Ligne de base	8	Nombre à déterminer	
Cible	12	Nombre à déterminer	

Note méthodologique réf. l'effet direct: Pour "assurer la subsistance pendant toute l'année » on considère toute la production, vivrière et de rente.

Note méthodologique réf. Indicateur 1.2: la production est considérée agro-écologique si au moins 5 des pratiques enseignées par Agrisud sont appliquées (pépinière sur table, fabrication de composte, utilisation du fumier, utilisation de bio-pesticides, utilisation de bio-fertilisants, association des cultures, succession des cultures, paillage, cultures en cuvettes, installation des planches perpendiculairement à la pente)

Effet direct du programme 2	Les bénéficiaires ont augmenté leurs revenus	
N°	2.1	2.2
Indicateur	Grâce aux activités génératrices de revenus mises en place dans le cadre du programme les bénéficiaires augmentent leur revenu annuel moyen de 50'000 FCFA.	Nombre de bénéficiaires ayant amélioré significativement leurs moyens d'existence grâce aux projets de SWISSAID, selon leur propre perception (reprend l'indicateur global)
Moyens de vérification	Enquête auprès des productrices/producteurs depuis 2019	Enquête par échantillon auprès des bénéficiaires, selon description stratégie globale

<sup>5</sup> QT = quantitatif; QL = qualitatif

Responsabilité	Responsable M&E SW	Responsable M&E SW
QT/QL <sup>6</sup>	QT	QT
Unité (si QT)	Revenus supplémentaires annuels en CFA	Nombre de bénéficiaires
Ligne de base	0	0
Cible	Augmentation du revenu moyen annuel de 50'000 par an (200'000 en 4 ans)	100% des enquêtés

Effet direct du programme 3	Les partenaires de la SC sont capables d'exercer une veille citoyenne efficace et influencent la politique publique au niveau local et national en faveur des petits producteurs dans les domaines des industries extractives, des ressources naturelles, et de l'agriculture.			
N°	3.1	3.2	3.3	
Indicateur	Nombre d'actions à envergue nationale coordonnée par la SC durant l'ensemble du programme et menées avec succès visant à défendre les droits des petits producteurs et la communauté rurale en général <u>sans</u> l'appui de SW.	PWYP est constitué et reconnu aux niveaux national et international	Un décret de loi concernant la réinsertion de la population délocalisée de leurs villages est mis en place et testé sur l'El Phosphate à Farim	
Moyens de vérification	Revue des médias, rapports des partenaires, PV de l'évènement	Informations publiées dans la presse, Rapport PWYP, PV de la rencontre de membres de la coalition	Règlement approuvé par le gouvernement. Informations dans la presse nationale et locale. Documents officiels de l'État. Nombre de cas de réinsertion effectuée.	
Responsabilité	Responsable M&E SW	Responsable M&E SW	Responsable M&E SW	
QT/QL <sup>7</sup>	QT	QL	QL	
Unité (si QT)	Nombre d'actions/décisions politiques officiellement approuvées		-	

<sup>6</sup> QT = quantitatif; QL = qualitatif

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> QT = quantitatif ; QL = qualitatif

Ligne de base	0	PWYP ne fonctionne pas, ne se réunit pas. La plupart des OSC engagées dans le domaine ne reconnaissent pas sa légitimité et n'y participent pas. Il n'y a pas de consultation ni de diffusion de l'information avant/après une rencontre internationale. PWYP central ne reconnaît pas la coalition GB. Pas de communication avec le gouvernement.	Il n'y a pas de règlement en vigueur régissant de manière satisfaisante la réinsertion des personnes déplacées par les activités des IE.
Cible	5	PWYP GB s'est constitué et se finance à 50% par les contributions de ses organisations membres. PWYP GB est invité au moins 3 fois par an pour des séances avec le gouvernement. A la fin du programme, PWYP GB est constitué et reconnu par le secrétariat Général PWYP.	Une réglementation officielle est issue et mise en œuvre par l'entreprise privée sur le site de phosphate à Farim. 80% des cas de réinsertion sont jugés acceptables par les personnes affectées.

Note méthodologique réf. Indicateur 3.1: Est considéré "d'envergure nationale" toute action qui profite aux petits paysans/paysannes de tout le pays. "Menées avec succès" signifie que les revendications de la SC sont reprises au niveau du parlement ou des ministères et déploient un effet positif pour les petits paysans/paysannes.